

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ALMA

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ALMA, TENUE LE LUNDI 24 NOVEMBRE 2014 À 19H00 À LA SALLE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, 140, RUE SAINT-JOSEPH SUD.**

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur le Maire Marc Asselin,  
Madame la conseillère Sylvie Beaumont,  
Messieurs les conseillers, Gilles Girard,  
Frédéric Tremblay, Gino Villeneuve, Pascal  
Pilote et Alain Fortin.

**ABSENCES MOTIVÉES :** Messieurs les conseillers Lucien Boily et  
Jocelyn Fradette.

**FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE  
MARC ASSELIN.**

**SONT AUSSI PRÉSENTS:** Monsieur Sylvain Duchesne, directeur général,  
et monsieur Jean Paradis, greffier.

La séance est ouverte à 19h05 et les membres du conseil présents déclarent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance dans les délais impartis.

**FINALE DES JEUX DU QUÉBEC – HIVER 2017 – MISE EN CANDIDATURE ET ENGAGEMENT MUNICIPAL** 602-31-2014

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Alma a entrepris des démarches pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec – Hiver 2017;

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Alma a reçu l'appui et l'engagement de la Commission scolaire du Lac-St-Jean et du Collège d'Alma;

CONSIDÉRANT QUE cet événement va permettre de faire la promotion de l'activité physique et du sport auprès des citoyens de tous les âges et de mettre en valeur la culture de l'endroit, son patrimoine, ses institutions et ses artistes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Alma a reçu un appui incontestable de la population, des organismes et des divers intervenants du milieu;

CONSIDÉRANT QUE la tenue de cette Finale des Jeux du Québec - Hiver 2017 coïncide avec le 150<sup>ème</sup> anniversaire de fondation de la Ville d'Alma;

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Beaumont,  
appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin,  
ET RÉSOLU :

"que la Ville d'Alma s'engage à :

- Contribuer financièrement à l'organisation de la Finale des Jeux du Québec - Hiver 2017 en remettant un montant de 950 000 \$ (650 000 \$ en argent et 300 000 \$ en services) au Comité organisateur;

- Signer le protocole d'entente avec **SPORTSQUÉBEC**, tel qu'énoncé dans les codes de candidature, et ce, dans les 120 jours suivant sa désignation comme ville organisatrice de la Finale des Jeux du Québec – Hiver 2017;
- Rendre disponible gratuitement ses installations sportives et équipements pour le déroulement des activités reliées à l'organisation de la Finale des Jeux du Québec – Hiver 2017;

Fournir la collaboration et l'assistance nécessaire à l'organisation des activités de la Finale des Jeux du Québec – Hiver 2017 dans la mesure de ses capacités."

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### COMITÉ D'ÉVALUATION – APPEL D'OFFRES – SERVICES PROFESSIONNELS – ARCHITECTES ET INGÉNIEURS – PROJET DE MODERNISATION DU CENTRE MARIO-TREMBLAY, PHASE 3 (SECTEURS GYMNASES ET PISCINES)

603-31-2014

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal et la Commission scolaire du Lac-St-Jean jugent opportun de finaliser les travaux de modernisation du Centre Mario-Tremblay requis dans le cadre d'une troisième Phase touchant les secteurs des gymnases et des piscines;

CONSIDÉRANT QU'elles doivent procéder à l'embauche des professionnels requis en architecture et en ingénierie pour préparer les plans et devis par le biais d'un appel d'offres publics;

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Alma va agir à titre de maître d'œuvre de ce projet;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions des articles 573 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*, quant à la pondération et l'évaluation en deux étapes des offres de services professionnels reçues par la municipalité, sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2002;

CONSIDÉRANT QUE les documents de chaque proposition doivent être soumis à l'analyse d'un comité d'évaluation formé de trois (3) fonctionnaires selon la grille de pondération établie par la résolution 081-05-2003, adoptée lors de la séance du 17 février 2003, avec ouverture de l'enveloppe cachetée contenant le prix si le soumissionnaire obtient au moins 70 points en vertu de cette grille d'évaluation;

CONSIDÉRANT QUE il y a lieu de procéder à la nomination des fonctionnaires de la Ville et de la Commission scolaire formant ledit comité d'évaluation;

il est proposé par monsieur le conseiller Frédéric Tremblay,  
appuyé par monsieur le conseiller Gilles Girard,  
ET RESOLU :

"de nommer les personnes suivantes sur le comité d'évaluation chargé d'analyser les propositions soumises lors des appels d'offres de services professionnels d'architecture et d'ingénierie déposés à la municipalité dans le cadre du projet de modernisation du Centre Mario-Tremblay, Phase 3 (secteurs gymnases et piscines), à savoir :

**Pour la Ville d'Alma :**

- Madame Karine Morel, directrice du Service des travaux publics;
- Monsieur Pierre Vincent, le chargé de projet en développement durable et en génie;
- Monsieur Alain Fortin, directeur adjoint du Service des travaux publics à titre de membre substitut;

**Pour la Commission scolaire du Lac-St-Jean :**

- Madame Lise Simard, directrice du Service des ressources matérielles;
- Monsieur Guy Bédard, coordonnateur du Service des ressources matérielles, à titre de membre substitut."

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ****PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES****604-31-2014**

Aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

  
 greffier

  
 maire